

Service de Médecine polyvalente

1^{er} étage - Bâtiment central
Hôpital NOVO - Site de Magny-en-Vexin
38, rue Carnot - 95420 Magny-en-Vexin

En voiture

Depuis Pontoise : autoroute A15 puis D14, direction Rouen.
Sortie Magny-en-Vexin, direction centre ville.

Depuis Mantes : D983, direction Beauvais.

Coordonnées GPS : 49,15459 - 1,78495

En bus

**À partir des gares de Cergy Saint-Christophe, Cergy
le Haut ou Pontoise : Ligne 9504**, en direction de
Bray et Lû. À Magny-en-Vexin, descendre à l'arrêt
« Place d'armes ». En centre ville, prendre la
direction du Centre hospitalier du
Vexin (rue Carnot).



Le Service de Médecine Polyvalente

Hôpital NOVO - Site de Magny-en-Vexin

Chef du pôle : Dr Céline GONFROY

Responsable du service : Dr Thomas AKPAN

Tél. secrétariat : 01 34 30 52 34

secretariat-medecine@ght-novo.fr

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France - CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Le Service de Médecine Polyvalente

Pôle de soins non programmés

Madame, Monsieur,

Vous allez être accueilli(e) en médecine polyvalente de l'hôpital NOVO - Site Magny-en-Vexin. Afin de rendre votre séjour le plus agréable possible, nous avons rédigé cette plaquette d'information qui vous présente le service, son fonctionnement ainsi que les différents professionnels qui le composent.



Votre parcours de soins :

En amont de votre arrivée dans le service, vous vous rendez au bureau des admissions.

Si vous le souhaitez, vous pouvez être accompagné(e) par un professionnel.

La personne en charge des admissions procède à l'enregistrement de votre identité.

Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport, etc..) et de votre carte d'assurance maladie (carte vitale, carte de mutuelle).

Une fois cette démarche administrative réalisée, vous serez pris en charge dans le service.

Vous serez installé(e) dans une chambre puis l'équipe paramédicale procédera au recueil de différentes informations vous concernant.

Elles seront enregistrées dans votre dossier.

Enfin, vous serez vu(e) par un médecin du service qui prendra connaissance de vos antécédents médicaux.

Une fois ce recueil réalisé, un projet de soins personnalisé vous sera proposé. Enfin, vous pourrez, si vous le souhaitez, programmer une rencontre entre votre médecin et la personne de confiance que vous aurez désignée dès votre arrivée. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical.

Les professionnels du service demeurent à votre disposition. N'hésitez pas à les interpeller pour toute question.



Les modes d'admission :

Transfert depuis un autre établissement ou via le service des Urgences de l'hôpital NOVO - Site Magny-en-Vexin.

Pour tout renseignement, contacter le cadre de santé.

Description du service :

Situé au premier étage du bâtiment principal de L'hôpital NOVO - Site Magny-en-Vexin, le service de Médecine polyvalente remplit son rôle de proximité en accueillant des patients porteurs de diverses pathologies, venant de la ville de Magny-en-Vexin et des communes avoisinantes, ainsi que des filières de soins développées depuis plusieurs années.

Le service de Médecine possède 26 lits dont 5 lits identifiés "Soins Palliatifs". Il comporte 14 chambres individuelles et 6 chambres doubles. Toutes les chambres possèdent des sanitaires et douches individuels. Elles sont équipées de lits électriques à hauteur variable, de télévisions et de mobiliers adaptés.

L'ensemble du personnel du service de Médecine vous souhaite le meilleur séjour possible.

Les horaires de visite

Les visites sont autorisées de 13h à 20h et les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés.

Équipe médicale

- Docteur Thomas AKPAN, Praticien Hospitalier
Responsable de service
Infectiologie : médecine tropicale - Pathologies liées au V.I.H.
- Dr Julia CRESPO MOEGLIN
Praticien Hospitalier
Médecine interne-pathologies liées au VIH
- Dr Marie KAYAYA TSHIKELE
Praticien attaché

Cadre de santé : Sandrine
LE GUILLY - tél. 01 34 30 52 31

Secrétariat : 01 34 30 52 34

Equipe pluri-professionnelle :

kinésithérapeutes, diététiciennes, assistante sociale, ergothérapeutes infirmières, aide-soignantes, ASH



La prise en charge financière

Tout patient peut être admis dans cette structure. Le tarif journalier général est pris en charge par la Sécurité Sociale. Il existe un forfait journalier pris en charge par les mutuelles. Si vous n'êtes pas à 100% (ALD) pour la pathologie motivant votre admission, vous devez vérifier auprès de votre mutuelle si les transports ou le supplément chambre individuelle sont bien pris en charge.